



Murale Hommage à Janine Sutto – MU

Juillet 2017

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie

LA QUALITÉ DE VIE AU CENTRE DE NOS PRIORITÉS



Chers citoyennes
et citoyens de Ville-Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2016, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Ayant à cœur le bien-être de ses citoyens et de toutes les personnes qui fréquentent le centre-ville, l'arrondissement souhaite procurer des services de qualité et des espaces conviviaux, sécuritaires et innovateurs, qui permettent d'enrichir le milieu de vie. Divers projets d'aménagement ont été menés en ce sens au cours de l'année 2016. Parmi ces projets, notons la poursuite des travaux dans le Quartier chinois et ceux de la rue Émery dans le Quartier latin. Cette rue s'est d'ailleurs métamorphosée en une place publique sympathique et animée offrant désormais aux piétons des bancs, une fontaine et de la verdure.

Soulignons également le travail d'envergure réalisé au parc Walter-Stewart. En plus de l'amélioration du terrain de balle, de la piste cyclable et du jardin, une serre communautaire a vu le jour grâce à la collaboration de nombreux partenaires du quartier de Sainte-Marie. Par sa production et sa distribution locale, ce nouveau Quartier nourricier valorise l'implication citoyenne et

l'inclusion sociale. En plus des terrains sportifs déjà existants, l'arrondissement s'est doté d'un nouveau terrain multisports au parc Rutherford, un lieu qui fera bouger petits et grands tout au long de la belle saison. L'amélioration de la qualité du milieu de vie s'est aussi illustrée par la création de nouvelles murales et l'offre de plusieurs centaines d'activités culturelles, sportives ou sociales pour le plus grand plaisir des citoyens.

De plus, l'arrondissement a généré un surplus de 9 M\$ en 2016 et les résultats actuels permettent également de prévoir une situation financière excédentaire à la fin de l'année en cours.

L'arrondissement souhaite procurer des services de qualité et des espaces conviviaux, sécuritaires et innovateurs, qui permettent d'enrichir le milieu de vie.

Au nom de tous mes collègues du conseil d'arrondissement, je tiens à vous assurer que nous travaillons avec enthousiasme pour poursuivre l'essor de notre centre-ville, tout en maintenant son essence unique. Enfin, je profite de la diffusion de ce rapport pour remercier l'ensemble du personnel de l'arrondissement sans qui Ville-Marie

ne serait pas le milieu de vie chaleureux et sécuritaire que nous connaissons aujourd'hui.

Le maire de Montréal et de Ville-Marie,

Denis Coderre

Résultats financiers de 2016

Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 9 160 800 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des recettes générées par les revenus de source locale.

Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2016.

				(en milliers de dollars)		
	2014	Réel 2015	2016	Budget original 2016	Écart 2016	Budget modifié 2016
Revenus						
Taxes	84,0	81,0	81,0	81,0	-	81,0
Services rendus et autres revenus	20 054,6	20 897,4	19 734,9	14 850,2	4 884,7	15 073,2
Transferts	24,2	21,4	40,7	20,0	20,7	20,0
Transferts centraux	78 571,0	77 331,6	76 823,5	77 739,7	(916,2)	76 815,9
	98 733,8	99 331,4	96 680,1	92 690,9	3 989,2	91 990,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	15 456,3	13 664,3	14 266,2	14 453,0	186,8	14 539,0
Sécurité publique	316,9	247,8	301,8	274,8	(27,0)	346,7
Transport	30 905,8	33 043,9	32 245,6	31 183,5	(1 062,1)	32 988,6
Hygiène du milieu	15 200,5	15 334,9	13 633,7	16 616,4	2 982,7	15 102,3
Santé et bien-être	839,0	789,7	753,2	462,4	(290,8)	798,7
Aménagement, urbanisme et développement	7 589,7	7 681,0	9 264,1	6 889,5	(2 374,6)	9 667,5
Loisirs et culture	22 506,7	23 691,3	24 125,8	23 721,8	(404,0)	25 087,0
	92 814,9	94 452,9	94 590,4	93 601,4	(989,0)	98 529,8
Affectation	5 346,1	5 537,5	6 532,1	910,5	5 621,6	6 539,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original				-	8 621,8	-
Ajustements	2 367,0	1 068,0	539,0	-	-	-
Excédent (déficit) de gestion	13 632,0	10 484,0	9 160,8	-	9 160,8	-



Parc Rutherford



Serre communautaire au parc Walter-Stewart

Programme triennal d'immobilisations

Pour l'année 2016 du PTI 2016-2018 de l'arrondissement de Ville-Marie, ce sont **16,7 millions de dollars** d'investissements qui ont été réalisés.

Voici un aperçu des principales réalisations :

Projets de développement : 9 917 000 \$

- Infrastructures souterraines et aménagement du Quartier des gares – phase 1
- Infrastructures souterraines et aménagement de la rue Émery – Quartier latin
- Aménagement de la rue De La Gauchetière – phase 2 – Quartier chinois
- Restauration des arches et de la pagode – Quartier chinois

Améliorations de parcs : 4 396 000 \$

- Parc Walter-Stewart – Aménagement d'un jardin et d'une serre communautaire, d'une piste cyclable, en plus de travaux d'éclairage
- Parc Rutherford – Aménagement d'un terrain multisports sur surface synthétique
- Parc des Royaux – Réaménagement
- Parc Félix-Antoine-Savard – Réaménagement

Mise à niveau de la flotte de véhicules : 2 057 000 \$

Ce montant a été financé majoritairement par les surplus du budget de fonctionnement.

Il importe de mentionner que l'arrondissement a également exécuté des projets financés par le PTI des chapitres corporatifs pour une valeur de 13 millions de dollars, c'est donc dire que les citoyens de l'arrondissement ont bénéficié d'investissements de près de 30 millions de dollars sur leur territoire. Le détail de ces réalisations figurera aux rapports des services corporatifs concernés.

Indications préliminaires pour 2017

Budget de fonctionnement

Le budget de 2017 prévoit des dépenses de 84 377 500 \$, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 17 921 400 \$. L'évolution budgétaire réalisée au 31 mars permet de prévoir un surplus d'opérations de 2 245 400 \$ attribuable principalement aux revenus d'occupation temporaire du domaine public et à des économies au niveau de la rémunération.

Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Le programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement de Ville-Marie prévoit des investissements totaux de 84 746 000 \$ dont 11 154 000 \$ pour l'année 2017. Cette enveloppe exceptionnellement élevée permettra à l'arrondissement de Ville-Marie d'amorcer ou de compléter la réalisation de projets majeurs de développement sur son territoire :

- Projets d'aménagement du Quartier des gares 39 708 000 \$

- Projet d'aménagement du Quartier latin 12 984 000 \$
- Projet d'aménagement du domaine public du Quartier chinois 5 981 000 \$
- Projet de réaménagement de la place Jacques-Cartier 6 903 000 \$
- Projet d'installation de toilettes publiques autonettoyantes 2 400 000 \$

En plus d'investir dans les projets de développement, l'arrondissement continuera de veiller au maintien et à la bonification de ses actifs. Ainsi, en 2017, 4 260 000 \$ seront consacrés au réaménagement de parcs, 770 000 \$ à la protection des immeubles et 100 000 \$ à l'achat et à l'installation de mobilier d'éclairage. L'arrondissement travaillera également à compléter les projets amorcés antérieurement.

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire 2018 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du plan quinquennal de main-d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2018-2020, les sommes seront réparties selon les priorités de l'administration.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

En cours de l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2016, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur :

- la conformité législative des organismes ayant bénéficié d'une subvention d'au moins 100 000 \$;
- l'application de la réglementation (13-023 et RCG 13-011) relative à la gestion de l'eau.

Dans le premier cas, aucune recommandation ne touchait Ville-Marie et dans le deuxième, l'arrondissement a transmis des éléments de réponse.

Rémunération des conseillers

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement. Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (Règlement n° 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

La rémunération de base est de 53 843 \$ pour le conseiller de la Ville et 71 362 \$ pour le conseiller de la Ville choisi par le maire dans la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie. À titre de maire suppléant, M. Richard Bergeron reçoit une rémunération additionnelle de 3 000 \$. En tant que présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU), Mme Karine Boivin Roy reçoit une rémunération additionnelle de 5 590 \$, alors que M. Steve Shanahan touche une somme de 1 000 \$ à titre de vice-président du CCU. L'allocation de dépenses de chaque élu est de 16 476 \$.